

MASTER

***DIDACTIQUE DANS UNE PERSPECTIVE
PLURILINGUE ET PLURICULTURELLE***

LE MÉMOIRE PROFESSIONNEL

LE MÉMOIRE DE RECHERCHE

LE STAGE

LA SOUTENANCE

LE MEMOIRE

Le mémoire témoigne de la capacité de l'étudiant à collecter des données de terrain, à les organiser sous une forme originale et rédigée. Il est en relation avec les thématiques et les méthodologies présentées en cours ou par des intervenants extérieurs invités.

Le mémoire est rédigé en français, organisé en parties et doit comprendre une couverture avec le titre, le nom de l'auteur, le nom du directeur de mémoire, le nom du diplôme et celui de l'INALCO, l'année de soutenance. Il comprend un sommaire, le corpus recueilli, une bibliographie, une table des matières. En quatrième de couverture figure un résumé bilingue du mémoire en 5 lignes (français et une langue de l'INALCO). Le mémoire doit être déposé deux semaines avant la soutenance auprès des membres du jury.

L'étudiant est invité à avoir des contacts réguliers avec son directeur de mémoire pour choisir sa problématique, son terrain de recherche, ses modalités de recueil de données.

A la fin du M1, le mémoire prend une forme rédigée provisoire (30 pages environ) qui identifie la problématique, le terrain de recherche et une bibliographie actualisée. Il prend une option pour un mémoire professionnel ou de recherche. Le mémoire de M2 approfondit cette version provisoire.

LE MEMOIRE DE RECHERCHE

Il identifie une question de recherche, en relation avec l'actualité du débat en didactique des langues et des cultures. Il tente d'y répondre avec des hypothèses qu'un recueil de données valide ou non. Le mémoire de recherche d'un master ayant obtenu la mention « bien » ouvre l'accès au doctorat.

LE STAGE

Le stage est la composante professionnelle de votre formation. Le stage consiste en un enseignement dispensé en présentiel ou en une activité à caractère pédagogique. Il peut être rémunéré. En accord avec l'enseignant responsable de la formation, l'étudiant doit trouver un lieu de stage, en négocier les modalités avec le responsable de l'institution de formation d'enseignement, et de le faire valider par le responsable de la formation à l'INALCO. L'étudiant de M2 doit négocier sur place la présence d'un tuteur pédagogique. Pour débiter, le stage doit faire l'objet d'une convention signée entre l'INALCO et le tuteur, précisant exactement les modalités du stage (institution d'accueil, durée du stage, nom du tuteur, activité du stagiaire).

Le stage peut être effectué individuellement ou par plusieurs étudiants (là encore il faut une *autorisation préalable du responsable de formation*). Dans ce dernier cas, la rédaction peut être individuelle ou collective (ceci est à négocier avec le *directeur du mémoire*, dont l'accord préalable est nécessaire), mais l'introduction et la conclusion doivent être strictement individuelles, ainsi que la partie "analyse" des fiches d'intervention (qui consiste en une analyse de sa propre pratique donc il paraît évident qu'elle soit rédigée de manière

individuelle même si la fiche pédagogique a été conjointement préparée). La soutenance orale est dans tous les cas individuelle.

Toute expérience significative antérieure d'enseignant de F.L.E. peut cependant être présentée à la Commission pédagogique de la mention.

LE MÉMOIRE DE STAGE

Le mémoire de stage, qui est effectué sous la direction d'un enseignant-chercheur appartenant à la Commission pédagogique du master¹, porte sur une ou plusieurs expériences d'enseignement ou d'animation pédagogique effectuées en France ou à l'étranger.

L'objet du mémoire

Le rapport de stage est centré sur les interventions réalisées par le stagiaire (leur contexte, leurs objectifs, leur conception, leur réalisation, leur évaluation...), ne se limite pas à une simple description « extérieure » en tant que simple observateur car il développe l'observation et l'analyse. Les « destinataires » de votre texte, ceux pour qui vous écrivez (même si vous ne vous adressez pas directement à eux), ce sont les membres de votre jury.

Le rapport « problématise » la situation de stage, ce qui implique de se référer à des lectures (autres rapports de stages, articles théoriques ou comptes rendus pratiques y compris autres rapports de stage, contenus des cours suivis pendant l'année, etc.). Dans le rapport un axe didactique est privilégié (par exemple, le public des enfants, la mobilité étudiante, le didactisation de documents authentiques, les particularités du système scolaire, etc.). Le mémoire démontre aussi bien une connaissance personnelle de cette situation particulière que la capacité s'en distancier (bibliographie, analyse des questions couramment posées dans la littérature abordant ce domaine, analyse de la situation particulière à laquelle vous avez été confronté

Le rapport de stage ne se résume donc pas à une simple description de votre terrain et à un simple récit de ce que vous y avez fait. Votre travail doit intéresser le lecteur et lui apporter quelque chose. Si le stage n'a pas permis beaucoup d'apport personnel de votre part, compensez par d'autres apports ; si vous avez peu eu l'occasion de prendre des initiatives, compensez par l'analyse. Dans tous les cas, n'oubliez surtout pas que ce sont vos expériences personnelles que nous demandons d'utiliser comme matière première, que ces expériences soit d'observation, de lecture et/ou d'intervention.

L'introduction

Elle présente généralement

- le lieu de stage : cadre général, raisons du choix, définition de la mission, intérêts et objectifs personnels de formation dans le cadre de ce stage ;

¹ Bellassen Joël, Tzende Thomas, Vrinat-Nikolov Marie, Zarate Geneviève

- les difficultés rencontrées / modifications éventuelles en cours de route dans la conception de la mission, sa réalisation, ainsi que la rédaction du rapport ;
- éventuellement, toutes informations susceptibles d'aider le lecteur dans sa lecture en lui montrant la cohérence et la progression de l'ensemble (cela passe souvent par l'annonce des différentes parties du rapport écrit).

La conclusion

La conclusion est une évaluation « interne » au document écrit (votre rapport de stage), et elle reprend donc systématiquement les contenus de l'introduction, en l'élargissant, soit :

- l'évaluation des choix initiaux et de la mission réalisée ;
- le regard porté en fin d'écriture sur les difficultés de conception et d'écriture du rapport écrit de stage ;
- le rappel puis l'évaluation (positive et négative) des résultats formatifs auxquels vous êtes parvenus dans votre pratique et votre réflexion professionnelles par le stage et par la rédaction du rapport de stage (ce que tout cela vous a apporté) ;.

LA SOUTENANCE ORALE

La qualité d'un rapport ne se juge pas uniquement à l'intérêt intrinsèque du stage et à la réussite de la mission, mais tout autant à la pertinence de l'analyse critique que l'on en a fait dans le rapport écrit.

La soutenance orale n'est pas la reprise orale de votre texte écrit. Vous reprenez et développez une partie des contenus du rapport écrit (ceux de l'introduction et de la conclusion), mais il faut vous considérer « énonciativement » dans la situation de quelqu'un qui présente oralement un objet matériel (son rapport de stage relié) qu'il a comme les membres de son jury devant lui, qui est déjà extérieur à lui, et qu'il a su relire depuis avec une certaine distance critique.

Votre rapport écrit et sa soutenance orale font l'objet de deux évaluations séparées, même si la note finale est unique (moyenne des deux précédentes) : on peut présenter un rapport écrit moyen mais faire une très bonne soutenance orale, et vice-versa.

Attentes concernant la soutenance orale

1. Vous commencez la présentation de votre travail en parlant entre 15 minutes. Le jury vous laisse parler sans vous interrompre ni vous poser de questions, de manière à ce que vous puissiez développer vos idées comme vous l'avez prévu. Les membres du jury pourront vous interrompre dans deux seuls cas de figure: 1) vous êtes en train de résumer votre rapport écrit ; 2) vous avez dépassé le temps imparti.

Faites chez vous une simulation de votre intervention initiale en soutenance : si vous dépassez les 15 minutes chrono, c'est certainement parce que vous passez une partie de votre temps à résumer votre texte, ce qui n'est pas du tout attendu.

Les présentations orales les meilleures ne sont pas forcément les plus longues, parce que les deux critères principaux d'évaluation de ces présentations sont 1) la capacité intellectuelle de synthèse et 2) les capacités langagières de concision et de clarté. Encore une fois, la règle de base est de concevoir votre présentation orale comme un complément de votre texte écrit (qui a été lu par les membres de votre jury), et non pas comme sa reprise orale.

2. Chacun des membres du jury intervient successivement une quinzaine de minutes. À sa convenance :

- soit il vous demande de répondre au fur et à mesure aux questions qu'il vous pose, et de réagir au fur et à mesure aux remarques qu'il vous fait ;

- soit au contraire il vous demande de prendre des notes au cours de son intervention en continu, et de répondre/réagir seulement à la fin.

INALCO, octobre 2006